

Association des professionnels en philanthropie

LA COLLECTE DE DONS DE BIENFAISANCE AU CANADA

SOMMAIRE











APERÇU

La volonté de solliciter des donateurs est un aspect essentiel de la philanthropie. Un professionnel en philanthropie comprend que la sollicitation est primordiale pour favoriser le bien commun que le secteur vise à atteindre, peu importe qu'il s'agisse de solliciter un particulier, une entreprise, une fondation ou un gouvernement. Faire de la sollicitation de manière efficace et conforme à l'éthique dans le but d'avoir la plus grande incidence dans la société est au cœur de la mission de l'Association des professionnels en philanthropie.

Notre but est de mieux faire comprendre l'importance des collectes de dons de bienfaisance et les structures qui sont essentielles pour établir une pratique professionnelle, efficace et éthique au Canada. Ce faisant, nous renforçons la capacité des Canadiens à faire des dons et à favoriser le bien commun.

NOTRE DEMANDE AUX ÉLUS

- 1. Continuer de vous informer au sujet des nombreux organismes de bienfaisance de votre circonscription et de les soutenir. Cela peut comprendre la participation à des événements ou la visite de leurs bureaux afin de leur donner l'occasion de vous faire part de leurs connaissances et expertise à l'égard des besoins locaux.
- 2. Faire appel à l'expertise de l'AFP pour les questions nationales ou touchant votre circonscription qui sont liées à la collecte de fonds. Ceci peut découler d'un article dans les médias, d'un projet de loi présenté ou de la lettre de mandat de la ministre du Revenu national; faire participer l'AFP à toutes les discussions au sujet d'un nouveau cadre législatif visant à renforcer le secteur de la bienfaisance.
- 3. Comprendre les raisons pour lesquelles il serait profitable pour vos électeurs, les organismes de bienfaisance et la société canadienne dans son ensemble que le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif relève de la responsabilité première du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.



Le secteur comprend des organismes de bienfaisance enregistrés et des organismes sans but lucratif, y compris des hôpitaux et des universités. Ensemble, ils représentent un moteur clé de l'économie canadienne:

> **MILLIONS** d'emplois dans plus de **170 000** organismes¹

POUR CENT intérieur brut["]

annuelle à l'économie canadienne milliards

de dollars^{III}

FAITS EN BREF

Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif obtiennent les fonds dont ils ont besoin pour s'acquitter de leur mission de diverses sources, incluant les dons, les subventions et contributions gouvernementales, les contrats de prestation de services et la vente de biens et services au public.

Le gouvernement ne peut pas financer directement les organismes à sa guise et, de leurs côtés, les organismes sont assujettis à une réglementation qui entrave le développement de leurs propres sources de revenus. Ainsi, les dons de bienfaisance versés par les ménages et les entreprises canadiennes sont essentiels pour aider le secteur à faciliter les transformations sociales. tant au pays qu'ailleurs dans le monde.

Selon les données des déclarations de revenus du secteur de la bienfaisance, les organismes de bienfaisance ont déclaré 21,49 milliards de dollars de revenus de financement provenant de l'ensemble des programmes (dons majeurs, événements, loteries, dons annuels) et de toutes les sources (particuliers, entreprises et fondations) pour l'année d'imposition 2014^{IV}. Bien que les dons assortis d'un reçu fiscal versés par des particuliers aient augmenté de 14 %de 2010 à 2013, le pourcentage de la population ayant déclaré des dons de bienfaisance a diminué au cours de la même période, passant de 84 % en 2010 à 82 % en 2013^v. En outre, la proportion de contribuables ayant fait un don de bienfaisance est en forte décroissance, s'établissant à 21 % en 2015 par rapport à 30 % en 1990^{VI}. Selon les résultats de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation réalisée en 2013, le montant total des dons provient en grande partie d'une faible proportion de donateurs^{VII}. Cela signifie que les organismes de bienfaisance dépendent d'un moins grand nombre de donateurs.

Les changements démographiques ont déjà des répercussions sur les causes que les Canadiens décident de soutenir et les voies qu'ils prennent pour le faire^{VIII}, et d'autres changements sont à prévoir compte tenu du vieillissement et de la diversification de la population. La prolifération du sociofinancement (ou financement collectif) pour soutenir des secours d'urgence ou des causes distinctes n'est qu'un exemple du changement qui s'opère.

La philanthropie permet aux gens de renouer avec leurs valeurs fondamentales, et la collecte de fonds est un élément central du processus philanthropique.



PHILANTHROPIE

Le constat révélateur, à savoir que la sollicitation, c'est important, a été reconnu en 1960 avec la création de l'Association des professionnels en philanthropie (Association of Fundraising Professionals, AFP).

Aujourd'hui, l'AFP compte 31 000 membres dans plus de 240 sections dans le monde, dont 20 au Canada qui représentent 3 500 professionnels en philanthropie.

Les collecteurs de fonds sont des facilitateurs du bien commun dans nos communautés, des conseillers de confiance pour les donateurs canadiens et des partenaires des décideurs gouvernementaux pour traiter des enjeux sociaux qui renforcent la société canadienne.

Fondamentalement, la collecte de fonds professionnelle vise à célébrer les gestes de générosité en réponse à une sollicitation adéquate, faite avec respect et dans un but précis.

RÔLES DE L'AFP

L'AFP fait valoir l'importance et la valeur de la philanthropie, et elle donne à des particuliers et des organismes les moyens de mener des activités de collecte de fonds efficaces et conformes à l'éthique. Notre vision consiste à favoriser la générosité et le changement social positif dans le monde grâce à des pratiques exemplaires en matière de collecte de fonds.

L'AFP possède un code de déontologie qui est un élément central de la philosophie de l'organisation, ainsi qu'une Charte des droits du donateur, applicable à l'échelle nationale et internationale, qui énonce dix principes que les organismes de bienfaisance doivent respecter à l'égard des donateurs.

Le secteur de la bienfaisance et la profession de collecte de fonds sont directement et indirectement touchés par le contexte politique et réglementaire. C'est pourquoi l'AFP participe activement aux discussions sur les enjeux qui ont une incidence sur les professionnels en philanthropie et leur capacité à faciliter le bien commun en recueillant des dons philanthropiques.

L'AFP a participé à presque toutes les initiatives politiques importantes qui touchent les Canadiens, dont la Loi canadienne anti-pourriel (LCAP), les lignes directrices de l'Agence du revenu du Canada sur le coût des activités de financement, les discussions sur la vérification des activités politiques, diverses initiatives fiscales visant à stimuler les dons philanthropiques et l'initiative soulignant que le Canada est le premier pays au monde à reconnaître de façon permanente le 15 novembre comme Journée nationale de la philanthropie.







CONTINUER À TRAVAILLER ENSEMBLE

Compte tenu des changements démographiques, des nouvelles tendances en matière de dons et de l'évolution du secteur de la bienfaisance, l'AFP demande au gouvernement de s'associer au secteur pour mettre en œuvre ce qui suit :

- Désigner un ministère fédéral le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (anciennement Industrie Canada) - qui assumera la responsabilité des politiques économiques concernant le secteur sans but lucratif. Nous aurions ainsi un meilleur cadre pour élaborer des politiques sur les dons de bienfaisance fondées sur des données qui, à leur tour, favoriseraient le renforcement du secteur sans but lucratif.
- Accorder 1 million de dollars chaque année à Statistique Canada afin de recueillir, des données complètes sur le secteur sans but lucratif, comme l'a proposé Imagine Canada.
- Éliminer l'impôt sur les gains en capital au titre des dons en actions de sociétés privées et des dons de biens immobiliers, et ce, de manière permanente. On estime que cette proposition permettrait au secteur de la bienfaisance d'obtenir un financement additionnel du secteur privé allant de 170 à 225 millions de dollars, qui entraînerait un coût en recettes fiscales non perçues de seulement 50 à 65 millions de dollars pour le gouvernement.

NOTES

- $^{\, \perp}\,$ Imagine Canada, « Faits saillants sur les organismes de bienfaisance du Canada ».
- 11 Ibia
- Statistique Canada, Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat, 2009.
- KCI, Philanthropie en perspective, 2017, Volume 1, Ketchum Canada Inc., 2017.
- V Martin Turcotte, Mettre l'accent sur les Canadiens: résultats de l'Enquête sociale générale Le bénévolat et les dons de bienfaisance au Canada, Statistique Canada 2015.
- VI KCI, Philanthropie en perspective, 2017, Volume 1, Ketchum Canada Inc., 2017.
- Rideau Hall Foundation and Imagine Canada. "30 Years of Giving in Canada.", 2018.
- VIII Mark Rovner, The Next Generation of Canadian Giving. The Charitable Habits of Generations Y, X, Baby Boomers, and Civics, Blackbaud, 2013.